

**FOOT A 11
DES JEUNES
RÉUNION
RESPONSABLES
U14**

*Merci de couper vos micros pour une meilleure qualité
d'image et d'écoute 😊*

HEUREUX DE VOUS RETROUVER MEME EN VISIO !

*Si vous avez une question durant la réunion, vous
pouvez utiliser le chat pour une réponse rapide
ou l'on y reviendra à la fin 😊*

OUVERTURE ET PROGRAMME

Informations diverses

Fonctionnement de la saison

Points règlements

Infos PPF (Sélection - Détection)

Infos DAP (Développement et animation des pratiques : Arbitrage des Jeunes par les Jeunes,...)

Infos FORMATION

Questions diverses

Merci Théo et Bienvenue Marie !



GAETAN TEXIER

Plan de Performance
Fédéral
Foot en Milieu Scolaire
Label Jeunes

gtexier@foot35.fff.fr

MATHIEU BLOUIN

Formations des
Educateurs
Foot à 11 des Jeunes

mblouin@foot35.fff.fr



MERCI !



YOHAN MARDELE

Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école

ymardele@foot35.fff.fr

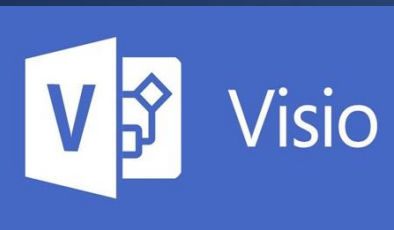
MARIE HERY

Foot Féminin
PEF
Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin

mhery@foot35.fff.fr

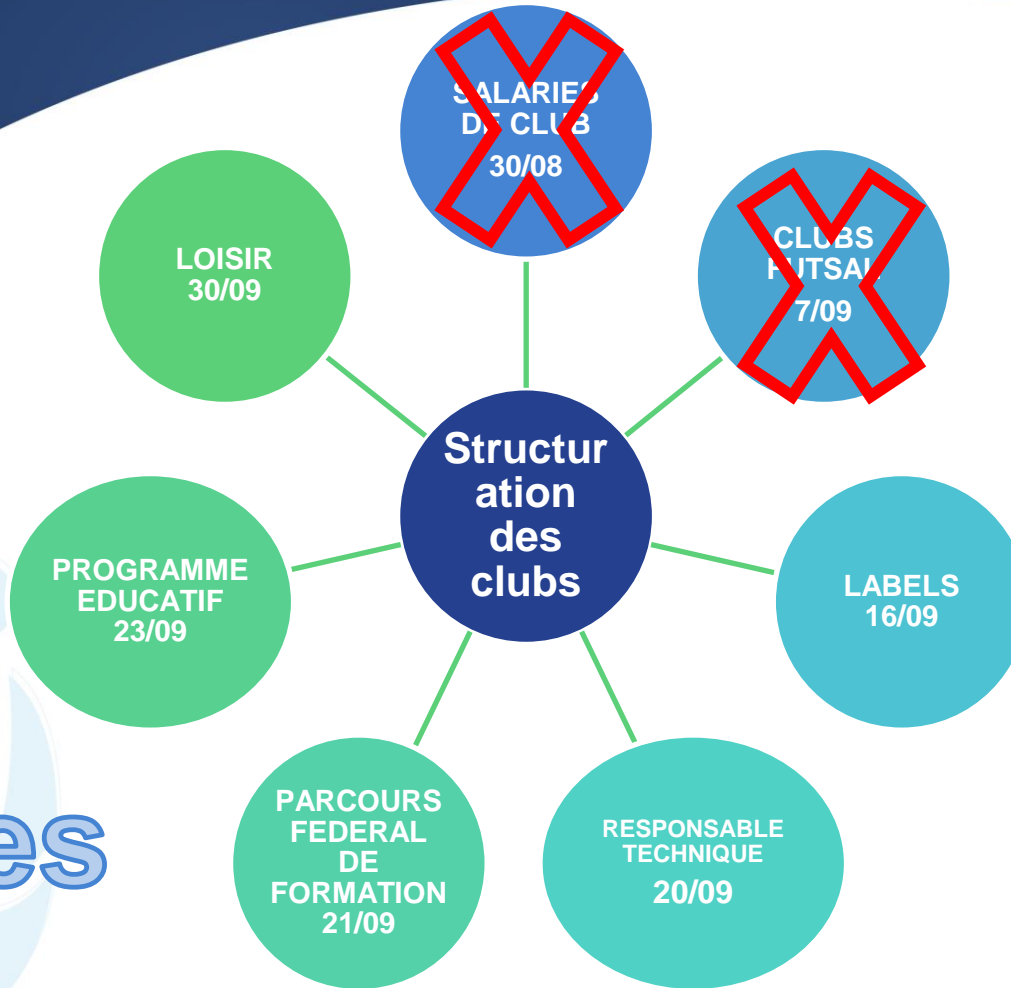


Réunions d'informations



A chacun son temps d'informations !

45 minutes

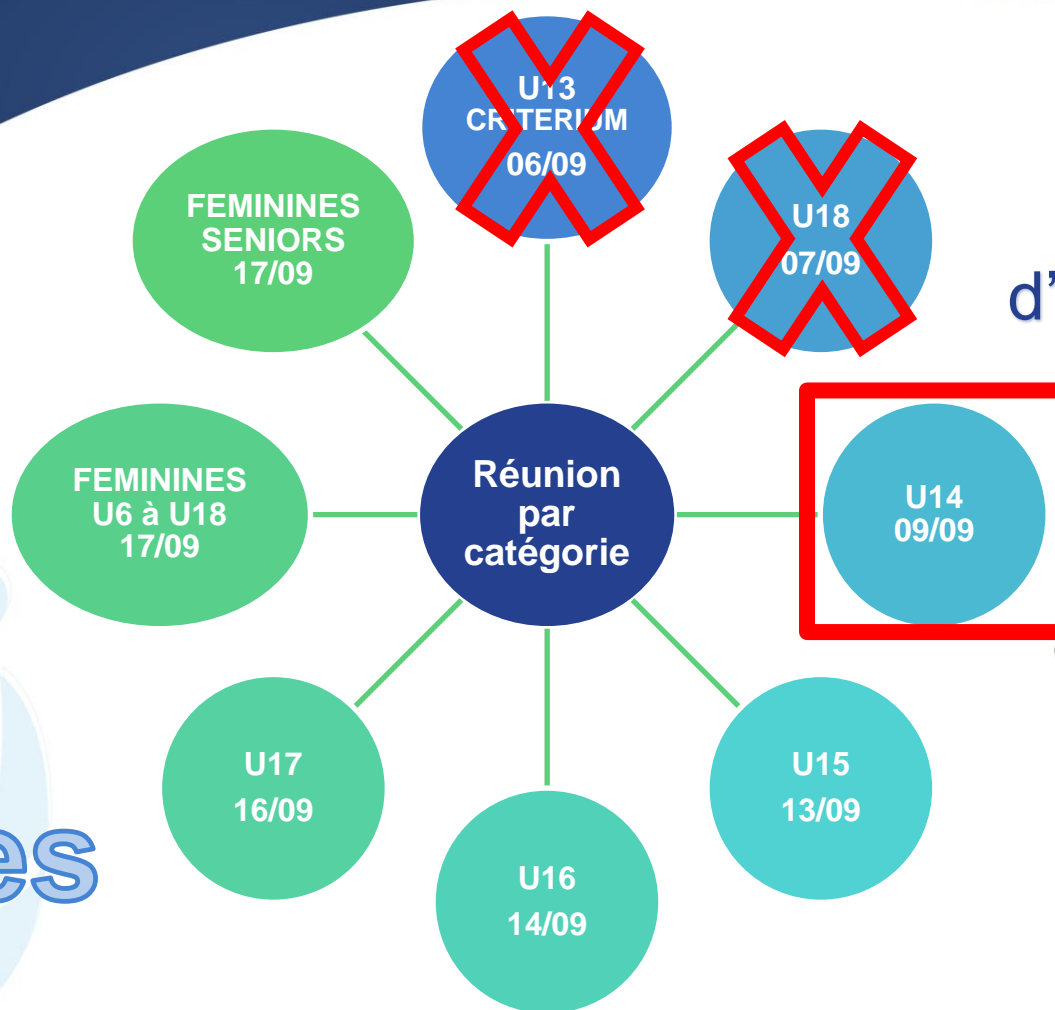


Inscription en ligne (Questionnaire - Google doc)

Réunions d'informations



A chacun son temps d'informations !



45 minutes

Inscription en ligne (Questionnaire - Google doc)

Structuration du club = Référencement FootClubs !

1 catégorie = 1 responsable

Suivi club

Label

Relation
D35-club

Critère de
brassage

The screenshot shows the 'Footclubs' website interface. The top navigation bar includes 'Mon espace club FFF' and a dropdown menu for 'Saison 2021-2022'. Below this is a navigation menu with icons for 'Organisation', 'Projet Club', and 'Membres du club'. The 'Organisation' menu is expanded, showing options like 'Identité club', 'Utilisateurs Footclubs', 'Code OFFIFOOT', 'Membres du club', 'Educateurs du club', 'Cotisations licenciés', 'Cotisation en ligne', 'Notifications', 'Etat du compte', 'Centres de gestion', 'Procès-verbaux', 'Editions et extractions', and 'Vie du club'. On the right side, the 'Organisation > Membres du club' section is visible, featuring a search bar for 'Nom' and 'Prénom'. Below the search bar is a list of titles, with the following titles highlighted in a red box: 'PRESIDENT (Bureau)', 'VICE PRESIDENT', 'SECRETAIRE GENERAL (Bureau)', 'TRESORIER (Bureau)', 'CORRESPONDANT', 'REFERENT ARBITRE', 'REFERENT COVID', 'RESPONSABLE TECHNIQUE ECOLE DE FOOT (U6 - U11)', 'U6 - U7 - RESPONSABLE TECHNIQUE CATEGORIE', 'SENIORS - EDUCATEUR D'EQUIPE', 'SENIORS - DIRIGEANT D'EQUIPE', and 'SENIORS VETERANS - DIRIGEANT D'EQUIPE'.

1 équipe = 1 responsable

A ce jour, 18 responsables U14 référencés !

LE PASS SANITAIRE C'EST QUOI?

- Une attestation de vaccination complet
 - Test PCR ou antigénique de moins de 72h
 - Test RT-PCR POSITIF Plus de 11j et moins 6 mois
 - Certificat de contre-indication à la vaccination
 - Autotest validé par un professionnel de santé de – 72h
- Pour ces 5 possibilités C'est le QR code qui atteste de la validité du Pass

Le contrôle du « Pass sanitaire » se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par Référent covid ou Membre équipe covid du Club recevant

Port du Masque

Les collectivités locales ou autorités préfectorales en fonction de la situation sanitaire locale peuvent être amenées à imposer le port du masque.

Les Animations

Toutes les animations avant match – mi temps et Apres match sont a proscrire

Les Protocoles avant match sont interdits

Les acteurs de la rencontre (Arbitres – Dirigeants – Joueurs)

Toutes les personnes acteurs de la rencontre (Joueurs – dirigeants - Accompagnateurs – éducateurs – Arbitres bénévoles ou officiels - délégués - doivent impérativement être en possession du Pass sanitaire valide.

Toutes personnes inscrites sur la FMI doivent posséder un pass sanitaire valide
Pas de pass = Je ne joue pas

Les spectateurs

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

Buvettes – Restauration

Les buvettes sont autorisées sous réserve respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, cafés, restaurants (HCR)

Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous

- 1- A partir de **4 nouveaux** cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants,
(en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)
- 2 - L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Coupe de France aucun report autorisé . L'équipe est sortie de la compétition

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels

A compter du 1/10, pas de pass = pas de jeu

FONCTIONNEMENT DE LA SAISON

Foot à 11 des jeunes U14

DIVISIONS ET NOMBRE DE GROUPES PAR PÉRIODE / CATÉGORIE

		P1 = Septembre - Décembre			P2 = Janvier - Mai		
		U14	U15	U16	U17	U18	U19
National	P1	X	X	X	U17 NAT	X	U19 NAT
	P2						
Ligue	P1	X	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R1 R2 R2	R1 R2 R2
	P2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2 R2	R1 R2 R2
Districts	P1	Brassages Départementaux	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	Groupes Dép. ou inter- Dép. ** : 2 à 3 niveaux maximum par catégorie
	P2	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	D1* D2 / D3**	

Suite aux 2 dernières saisons... ADAPTATION :

Sept -
Décembre

- Brassage 1 (3 journées)
- Brassage 2 (5 journées)
- Futsal

Janvier -
Juin

- Championnat (9 journées)
- Coupe (Elimination directe)
- Finales FUTSAL

71 engagements en District

16 en N1

33 en N2

22 en N3

**11 équipes
accéderont en
LIGUE à la fin des
brassages**

Création Pyramide

Impondérable (11 montées en Ligue = 3 R1 + 8 R2)

Prise en compte desideratas

Ajustement nécessaire

Critères de brassage

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

En cas de déficit d'équipe en N1 et/ou N2 suite aux desideratas des clubs

Intégration des équipes N3 et/ou N2 classées selon les critères au niveau supérieur



En cas de N1 et N2 complets

Pas de recours aux critères



En cas de N1 et/ou N2 excédentaires suite aux desideratas des clubs

Rétrogradation des équipes en surplus suite aux critères

Associatif

- Niveau de label jeunes
- Or / club pro = 4 points
- Argent = 3 points
- Bronze = 2 points
- Autodiagnostic = 1 point

Sportif

- Nombre de licenciés U14 (au 01/09) :
- + de 20 = 3 points
- + de 15 = 2 points
- + de 10 = 1 point
- Nombre d'équipes engagés U13 N-1 :
- 3 équipes ou + = 3 points
- 2 équipes = 2 points
- 1 équipe = 1 point

Educatif

- Engagement au PEF = 2 points, Candidat au PEF = 1 point
- Actions PEF N-1 club (fiche actions envoyés au District) :
- + de 4 actions = 3 points
- Entre 2 et 4 actions = 2 points
- 1 action = 1 point

Encadrement

- Evaluation sur encadrant déclaré dans footclubs pour la saison N; Si déclaré = 1 point
- Educateur BMF ou + = 4 points
- Educateur diplômé CFF2 = 4 points
- Educateur attesté CFF2 = 3 points
- Educateur attesté module U15 = 1 point

CRITERES POUR DEPARTAGER ENGAGEMENT

Si niveau excédentaire ou déficitaire suite aux desideratas des clubs

Promotion ou Rétrogradation des équipes en surplus suite au classement en fonction aux critères

CRITERES PRIORITAIRES

ELIGIBILITE => au moins 16 licenciés sur
U13-U14 au 1/09/21

NUMERO d'équipe (priorité équipe 1
sur équipe 2)

En cas d'équipe à égalité sur critères prioritaires

Note sur 20

Comparaison de chaque critère dans l'ordre
suivant : ASSOCIATIF, puis SPORTIF, puis
EDUCATIF, puis ENCADREMENT

Comparaison Nombre de licenciés
U14 année N

Foot à 11 des jeunes U14

EQUIPE PAR NIVEAU

BRASSAGE U14 N1

N° club	CLUB	EQUIPE
518124	SP.C. LE RHEU	Le Rheu Sc 21
500026	U.S. ST MALO	St Malo Us 21
550074	F.C. ATLANTIQUE VILAINE	Redon Atl Vilaine 21
560886	GROUPEMENT JEUNES DES ESTUAIRES-ROMAGNE	GJ Estuaires-Romagne 21
590630	GJ NOYAL BRECE ACIGNE	Gj Noyal Brece Acign 21
515678	U. S. GREGORIENNE FOOTBALL 35	St Gregoire Us 21
519595	F.C. AUBINOIS	St Aubin Aubigne Fc 21
500015	ST. RENNAIS F.C.	Ren Stade 21
544764	F.C. BRUZ	Bruz Fc 21
551320	ESPERANCE DE RENNES F. C.	Ren Esperance 21
502362	U.S. CHATEAUGIRON	Chateaugiron Us 21
519708	C.O. PACE	Pace Co 21
500018	LA TOUR D'AUVERGNE RENNES	Ren Ta 21
524321	CERC. PAUL BERT BREQUIGNY RENNES	Ren Cpb By 21
581779	GJ LA VAUNOISE	Gj La Vaunoise 21
500048	AM.S. VITRE	Vitre As 21

BRASSAGE U14 N2

N° club	CLUB	EQUIPE
546204	CERC PAUL BERT GAYEULLES	Ren Cpb Gayeulles 21
560176	FOOTBALL CLUB HERMITAGE CHAPELLE CINTRÉ	Hermitage Chap Cintré 21
560226	GJ LAILLE BOURGBARRE PONT PEAN	Gj Lail. Bourg. Pean 21
513422	U.S. SAINT GILLES	St Gilles Us 21
542356	R.C. RANNEE-LA GUERCHE-DROUGES	Rannee La Guerc 21
590326	U. S. BEL AIR BOURG DES COMPTES	Bel Air Bdc Crevi 21
522248	C.S. BETTON	Betton Cs 21
547473	AV.S. VIGNOC HEDE GUIPEL	Vignoc Hed Guip As 21
580837	GJ SUD EST BRETIILLIEN	Gj Sud Est Bretilien 21
590476	GJ DES PORTES DE BRETAGNE	Gj Plessis Argentre 21
581629	FOUGERES F. C.	Fougeres F.C. 21
502455	J. COMBOURGOISE COMBOURG	Combourg J. 21
550262	GJ PAYS DE BECHEREL	Gj Becherel 21
551569	GJ BOCAGE FOUGERAIS	Gj Bocage Fougerais 21
500029	A.S. CHEMINOTS RENNAIS	Ren Cheminots Ascr 21
526690	VITREENNE F.C.	Vitreenne Fc 21
501918	U.S. LIFFRE	Liffre Us 21
553709	GJ BREAL - CHAVAGNE	Gj Breal Chavagne 21
502160	ESPE. CHARTRES DE BRETAGNE	Chartres Esperance 21
582417	GJ DU SEMNON FOOT	Gj Semnon Foot 21
545747	F.C. GUIPRY MESSAC	Guipry Messac Fc 21
548919	F. C. TINTENIAC ST DOMINEUC	Tinteniac St Do Fc 21
581235	GJ CORBIERE FOOT	Gj Corbiere Foot 21
518465	O.C. CESSONNAIS F.	Cesson Oc 21

BRASSAGE U14 N3

N° club	CLUB	EQUIPE
519595	F.C. AUBINOIS	St Aubin Aubigne Fc 22
500018	LA TOUR D'AUVERGNE RENNES	Ren Ta 22
524321	CERC. PAUL BERT BREQUIGNY RENNES	Ren Cpb By 22
560887	GROUPEMENT JEUNES DU MEULEUC	Gj Meuleuc 21
522028	CLEUNAY C.P.B. RENNES	Ren Cpb Cleuneay 21
560581	GROUPEMENT JEUNES DU PAYS MALOUIN	Gj Pays Malouin 21
560438	FOOTBALL CLUB CANTON DU SEL	F.C. Canton Du Sel 21
517838	U.S. VERN S/SEICHE	Vern / Seiche Us 21
502275	ESPE. LA BOUEXIERE	La Bouexiere Esp 21
524322	BLOSNE CERCLE PAUL BERT RENNES	Ren Cpb Blosne 21
563586	GJ COTE EMERAUDE DINARD PLEURTUIT	Gj Dinard Pleurtuit 21
590316	FC BEAUREGARD RENNES	Ren Beauregard Fc 21
517058	U.S. CORPS NUDES	Corps Nuds Us 21
521382	U.S. NOYAL CHATILLON	Chatillon Noyal Us 21
523693	AS ST JACQUES FOOT	St Jacques As 21
518121	JEANNE D'ARC PIPRIAC	Pipriac Ja 21
502368	U.S. JANZE	Janze Us 21
560202	FOOTBALL CLUB DE MORDELLES	Mordelles Fc 21
522248	C.S. BETTON	Betton Cs 22
526055	ENT.S. THORIGNE FOUILLARD	Thorigne Es 21
560225	GJ OUST BAINS RENAC REDON STE MARIE	Gj Oust S/Vilaine 21
590630	GJ NOYAL BRECE ACIGNE	Gj Noyal Brece Acign 22
517837	F.C. GUICHEN	Guichen Fc 21
544764	F.C. BRUZ	Bruz Fc 22
548919	F. C. TINTENIAC ST DOMINEUC	Tinteniac St Do Fc 22
581235	GJ CORBIERE FOOT	Gj Corbiere Foot 22
519708	C.O. PACE	Pace Co 22
518465	O.C. CESSONNAIS F.	Cesson Oc 22
563576	GJ PAYS DE DOL ET DE LA BAIE	Gj Pays Dol Baie 21
581779	GJ LA VAUNOISE	Gj La Vaunoise 22
500048	AM.S. VITRE	Vitre As 22

9 équipes désidérant N2
rétrogradées en N3

Foot à 11 des jeunes U14

PYRAMIDE (76)

73 Equipes

**Phase 1 brassage
(SEPT / OCT)**

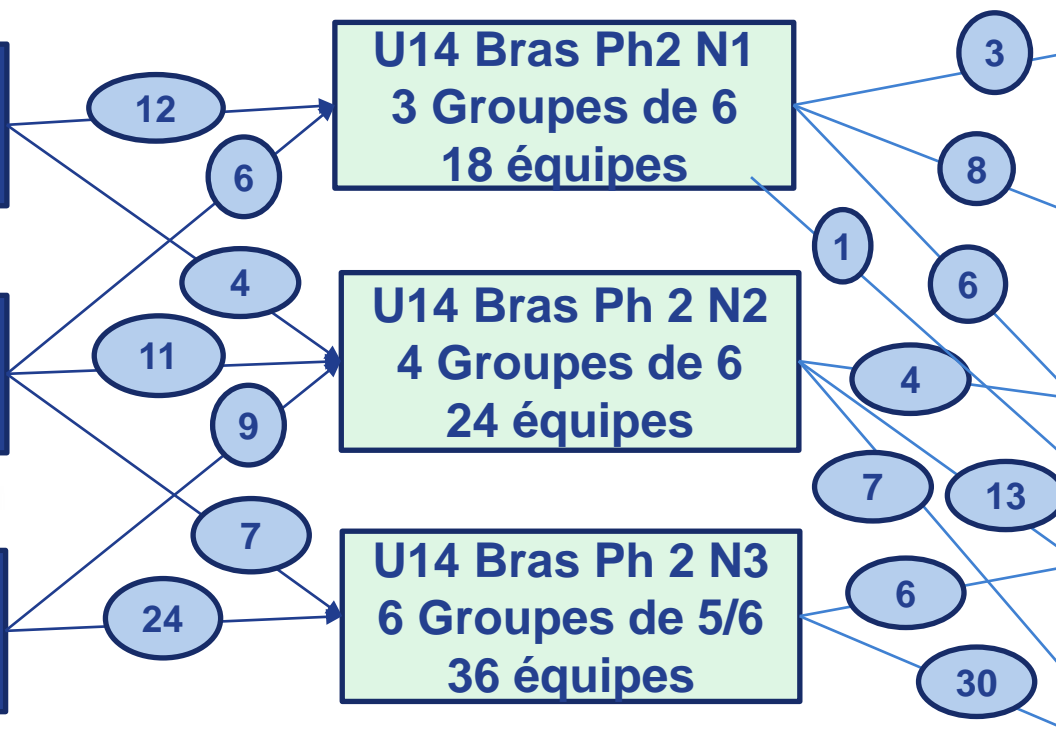
**Phase 2 brassage
(NOV / DEC)**

**Chpt U14
Janv à Mai**

**U14 Bras N1
4 Groupes de 4
16 équipes**

**U14 Bras N2
6 Groupes de 4 *
24 équipes**

**U14 Bras N3
9 Groupes de 4 *
36 équipes**



ATTENTION : CLASSEMENT phase 1 influe sur groupe phase 2

BRASSAGE 1 à BRASSAGE 2 niveau 1 (EXEMPLE)

Phase 1

Groupes géographiques

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}

Phase 2

ATTENTION :
Pas de critères géographiques ; Pas même équipe entre B1 et B2

Groupe A	Groupe B	Groupe C
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
1 ^{er}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
2 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
1 ^{er} N2	1 ^{er} N2	1 ^{er} N2
1 ^{er} N2	1 ^{er} N2	1 ^{er} N2

Les 4 derniers intègrent le N2 pour la phase 2



RECAPITULATIF brassage 1 vers brassage 2

NIVEAU	GROUPES	VERS N1	VERS N2	VERS N3
N1	4 X 4 équipes	<u>12</u> 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque groupe	<u>4</u> 4 ^{ème} de chaque groupe	<u>0</u>
N2	6 X 4 équipes	<u>6</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>11</u> 2 ^{ème} de chaque groupe et les 5 meilleurs 3 ^{ème}	<u>7</u> Le moins bon 5 ^{ème} et le 4 ^{ème} de chaque groupe
N3	9 X 4 équipes	<u>0</u>	<u>9</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>27</u> 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de chaque groupe

RECAPITULATIF brassage 2 vers championnat

NIVEAU	GROUPES	VERS R1	VERS R2	VERS D1	VERS D2	VERS D3
N1	3 X 6 équipes	<u>3</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>8</u> 2 ^{ème} , 3 ^{ème} de chaque groupe + 2 meilleurs 4 ^{ème}	<u>6</u> Moins bon 4 ^{ème} + 5 ^{ème} de chaque groupe + 2 meilleurs 6 ^{ème}	<u>1</u> Moins bon 6 ^{ème}	<u>0</u>
N2	4 X 6 équipes	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>13</u> 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de chaque groupe + le meilleur 5 ^{ème}	<u>7</u> 3 moins bon 5 ^{ème} + 6 ^{ème} de chaque groupe
N3	6 X 6 équipes	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>6</u> 1 ^{er} de chaque groupe	<u>30</u> 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} de chaque groupe

Brassage 1

- 3 journées
- 25/09; 2/10; 16/10;

Brassage 2

- 5 journées
- 13/11; 20/11; 27/11; 4/12; 11/12

Championnat

- 9 journées
- 29/01; 26/02; 05/03; 19/03; 26/03; 02/04; 23/04; 14/05; 21/05

Coupe

- Phase à élimination directe
- 15/01; 22/01; 12/03; 9/04; 30/04; 11/06

COUPE

COUPE DISTRICT A 11 U14

- TOUTES LES EQUIPES ACCEDANT EN LIGUE EN JANVIER PARTICIPENT A LA COUPE DE BRETAGNE
- TOUTES LES EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT DE DISTRICT EN JANVIER A LA COUPE DE DISTRICT
- **LA COUPE DEMARRE EN 2^{ème} partie de saison (15/01)**
 - PHASE A ELIMINATION DIRECTE (**pas de prolongation et 5 TAB en cas d'égalité**)
 - TOUR D'AJUSTEMENT le 15/01

COUPE FUTSAL U15

- TOUTES LES EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT LIGUE OU DISTRICT PEUVENT S'INSCRIRE EN COUPE FUTSAL U15 **à condition d'AVOIR UNE SALLE A DISPOSITION**
- **OUVERT AUX LICENCIES U14-U15**
- **COUPE en MATCH SEC :**
 - Tour qualificatif 1 = 30 octobre 2021
 - Tour qualificatif 2 = 18 décembre 2021
 - Tour qualificatif 3 = 05 février 2022
- **FINALE DEPARTEMENTALE A 4 EQUIPES:**
 - 19 février 2022
- **FINALITE REGIONALE A 4 EQUIPES:**
 - 9 avril 2022 => Demi-finale
 - 23 avril => Finale
- ✓ INSCRIPTIONS FUTSAL JEUNES via google doc jusqu'au 30/09

RAPPELS REGLEMENTS

RAPPELS REGLEMENTS DISTRICT

- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 EQUIPES DE LA MEME ENTITE AU MEME NIVEAU *excepté en D2 (= dernière division)*
- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 EQUIPES DE LA MEME ENTITE AU NIVEAU REGIONAL
- SI UNE EQUIPE NE PEUT ACCEDER, ON PREND L'EQUIPE JUSTE EN DESSOUS, SI CELLE-CI NE PEUT EGALEMENT PAS ACCEDER, ON REPECHE UNE EQUIPE DE LA DIVISION SUPERIEURE

- IMPOSSIBILITE D'AVOIR 2 POUR DEPARTAGER 2 EQUIPES ou PLUSIEURS EQUIPES (MEME GROUPE) :

- PRIORITE EQUIPE 1 SUR EQUIPE 2
- CLASSEMENT PARTICULIER AUX POINTS (Match entre-elles)
- GOAL AVERAGE PARTICULIER
- GOAL AVERAGE GENERAL
- MEILLEURE ATTAQUE
- PLUS DE VICTOIRE
- MOINS DE DEFAITES
- MOINS D'EXCLUSION
- MOINS D'AVERTISSEMENT

- POUR DEPARTAGER 2 EQUIPES ou PLUSIEURS EQUIPES (GROUPE DIFFERENTS) :

- PRIORITE EQUIPE 1 SUR EQUIPE 2
- NOMBRE DE POINTS (au prorata des matchs joués)
- NOMBRE DE MATCHS DE SUSPENSION (au prorata des matchs joués)
- NOMBRE D'EDUCATEURS LICENCIES
- NOMBRE DE LICENCIES JEUNES DE U6 à U19 INCLUS

RAPPELS REGLEMENTS DISTRICT

COMPOSITION DES EQUIPES U14:

- **U12 G et F INTERDIT**
- U13 G et F sans limite
- U14 G et F sans limite
 - U15 F sans limite

- 4 mutés maximum
- dont 2 hors période maximum

Durée des matchs

- **2 x 40 minutes**

SI MATCH NON JOUE AUX DATES DE FIN DE PHASE, PAS D'ATTRIBUTION DE POINTS => forfait pour les 2 équipes = -1 point

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL Catégorie U14

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL DETECTION U14

DES RASSEMBLEMENTS PONCTUELS
VERS LES SELECTIONS REGIONALES

U14 G

35

-Mercredi
12/01/22
(profil juvénile)
-Mercredi
19/01/22
(profil mature)
-Mercredi
02/03/22 (Tour 2)
+ observations

R°

-Vendredi
18/02/22
-2ème semaine
vacances avril

Interligues

-7 au 9 juin 2022

DETECTION U14 uniquement sur invitation !

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL DETECTION U14 ET U15 F

U14F et
U15F

DES RASSEMBLEMENTS PONCTUELS
VERS LES SELECTIONS REGIONALES

35

-Groupe Centre
de Perf'
2
jours/vacances:
Rass 35
Tour 1: 22/09
Tour 2: 29/09
+ observations

R°

-Stage R°
U14: vac février
et avril
U15: vac
octobre et
décembre

Interligues

U15F
(2^{ème} semaine
des vacances
février)
-U14 F
(7 au 9 juin
2022)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

« Avant d'être un entraîneur, je suis un éducateur »

VIVRE LES RÔLES,...
CHANGER LE REGARD,...
MODIFIER LES COMPORTEMENTS



Arbitrage en U12 et U13 => OBLIGATION FFF

Arbitrage de U14 à U19 => PRECONISATION

« Utiliser le football comme vecteur de respect et de tolérance »

Arbitrage des jeunes

P PLAISIR **R** RESPECT **Ê** ENGAGEMENT **T** TOLÉRANCE **S** SOLIDARITÉ

Au minimum
50% je joue



100%
Acteur et
concerné

**U16
U17
U18**



En moyenne
25% j'observe



Au maximum
25% j'arbitre



« Avant d'être un joueur, je suis un adhérent »

LUTTER CONTRE LA
CONTESTATION

MIEUX **CONNAITRE** LES
REGLES

AMELIORER LES RELATIONS
ET LE CLIMAT DES MATCHS

SENSIBILISER A LA PRISE DE
DECISION

Joueur / Joueuse

- Appliquer et **maîtriser** parfaitement la **règle** du hors-jeu.
- **Observer les déplacements** des joueurs : alignement défensif et synchronisation des appels en profondeur avec la passe.
- Apprécier la difficulté de la tâche (**être indulgent** sur les erreurs d'arbitrage).
- Apprendre à **se concentrer** pendant un temps donné.
- Gérer son stress.
- Prendre des responsabilités et améliorer l'**estime de soi**.

Club

(Educateur(trice)s, dirigeant(e)s, spectateur(trice)s, parents)

- Être **tolérant** (**être indulgent** sur les erreurs d'arbitrage).
- Susciter des **vocations**
- Apprendre à **transmettre** le rôle d'arbitre pour le dirigeant
- Encourager avec **Fair-play**

Effet direct : induit la progression du joueur.

Effet indirect : induit la naissance de vocation à l'arbitrage.

« *Avant d'être un joueur, je suis un adhérent* »

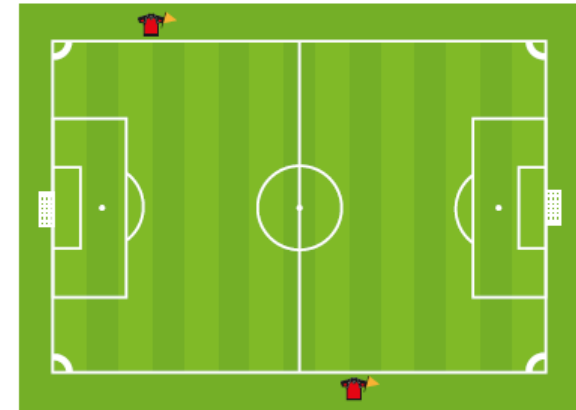
ÊTRE CONVAINCU DU BIEN-
FONDE DE LA DEMARCHE

MAITRISER L'ENVIRONNEMENT
LORS DE DES MATCHS

ASSISTER LES JEUNES LORS DES
1^{ères} MISES EN APPLICATION

METTRE EN SITUATION LES
ADOLESCENTS DURANT DES SEANCES U16
à U18

- L'arbitre assistant se trouve à côté du banc de touche durant toute la rencontre pour l'équipe qui reçoit et à l'opposé pour l'équipe visiteuse.
- A la pause : informer l'arbitre central du changement.
- Le dirigeant accompagnateur des arbitres reste dans la zone technique ou derrière l'arbitre assistant.



L'arbitre officiel indiquera sur la feuille de match l'absence de jeunes à l'arbitrage (sauf si le nombre de joueurs inscrit sur la feuille de match ne le permet pas).

« Être pédagogue »

Le Joueur (Arbitre assistant)

- Applique et connaît des règles du jeu.
- Maîtrise la gestuelle de l'arbitre assistant.
- Se place et se déplace correctement.

L'Educateur

- Enseigne les règles du jeu aux joueurs.
- Fait arbitrer ses joueurs à l'entraînement.
- Prévoit les rotations de tous les joueurs sur les rencontres de la saison.
- Gère des changements de joueurs avec les arbitres.
- Désigne un dirigeant accompagnateur

Le dirigeant

- Gère des changements de joueurs avec les arbitres.
- Conseille les joueurs sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, mi temps, avant un changement ...).
- Intervient auprès de l'environnement (spectateurs) qui chercherait à perturber les jeunes qui arbitrent.

Un kit pratique

CHASUBLES



DRAPEAUX



SIFFLET



Identifier une **personne ressource** (dirigeant) pour :

- Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche.
- Servir de relais entre le jeune arbitre officiel et les joueurs qui arbitrent.

Ce dirigeant licencié, inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc :

- Connaît les Lois du Jeu.
- A une expérience d'arbitre assistant.

Le Hors Jeu – Le ballon en jeu ou hors du jeu Le coup de pied de but

1 Le Hors jeu

Un joueur est en position de hors-jeu si :

- il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et *l'avant-dernier adversaire*.

Il n'y a pas **d'infraction de hors-jeu** quand un joueur reçoit le ballon directement :

- sur un coup de pied de but,
- sur une rentrée de touche,
- sur un coup de pied de coin.

Rappel: Le Hors-jeu s'analyse et se décide au départ du ballon et se signale avec le drapeau à réception de celui-ci par le partenaire.

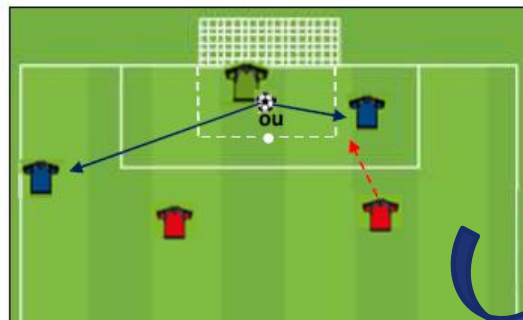
2 Ballon en jeu ou hors du jeu

- * Pour être signalé **hors du jeu**, le ballon doit être **complètement sorti** des limites du terrain

- **Quand le ballon est sorti des limites** du terrain,

l'arbitre assistant:

- Soit signale une touche pour une des 2 équipes,
- Soit un CPB à 9m du but ou un CPC (Corner)



3 Le coup de pied de but

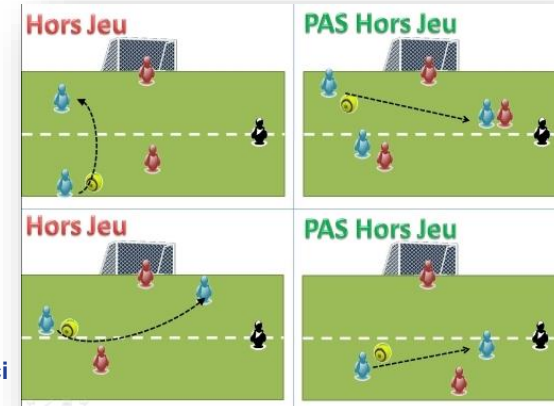
Lors d'un coup de pied de but, le ballon sera placé dans la zone virtuelle « 6m x 9m ».

Comme au football à 11, les **adversaires** devront se trouver **à l'extérieur** de la surface de réparation (26x13m).

Les joueurs de l'équipe bénéficiant du coup de pied de but peuvent se trouver à n'importe quel endroit sur le terrain.

(à l'extérieur ou l'intérieur de la surface de réparation)

Après le botté du ballon, les adversaires ont la possibilité de pénétrer dans la surface de réparation même si celui-ci n'en est pas encore sorti.



SYNTHESE

OBLIGATOIRE EN D1, D2, D3 DE DISTRICT ainsi QU'EN COUPE A PARTIR DE SEPTEMBRE:

- Poursuivre le travail fait en U13
- Possibilité de tutorat
- Maximum 20 minutes pour un jeune à la touche / match
- Seule une équipe présentant 11 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche
- **Saisie du dirigeant licencié sur FMI comme arbitre assistant**

La réussite de cette initiative éducative dépendra uniquement de la volonté et de la mentalité des Accompagnateurs !

Mise en place sur toutes les rencontres U15 G&F Ligue et U14 G&F District

- Club recevant désigne **2 observateurs** (1 par équipe)
- Les observateurs choisissent **1 joueur par équipe** maximum
Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'Équipe B, et inversement.
- L'arbitre peut également désigner **1 joueur par match**
- **3 #CARTONS VERTS** maximum par match
- Attribution du **#CARTON VERT** non obligatoire : **Comportements exemplaires uniquement !**



Récompenses :

- **#CARTONVERT** et **@LBFFoff** sur Twitter
- **#CARTONVERT** et **Ligue de Bretagne de Football – Officiel** sur Facebook.

Tous les lauréats du **#CARTONVERT** seront récompensés lors d'une cérémonie au début de la saison suivante.

A l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur dotera chaque joueuse/joueur lauréat.

« Les meilleurs récompenses sont la mise à l'honneur du joueur ou de la joueuse sur son comportement, les valeurs prônées par le club et la famille »



Nom - Prénom

Contact

<https://footbretagne.fff.fr/simple/operation-carton-vert-19-20/>

ILS SONT FOOT CES BRETONS!

MISE EN PLACE OBLIGATOIREMENT EN CHAMPIONNAT D1 DE DISTRICT A PARTIR DE JANVIER:

- Valoriser les bons comportements
- Intégrer les parents dans l'observation
- Pas d'obligation de récompenser un joueur à chaque match
- Justifier l'attribution d'un carton vert (motif) et communiquer dessus

FORMATION DES EDUCATEURS

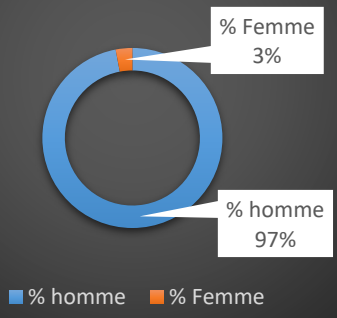
Bilan Etude Encadrement 2020-21

CATEGORIE	NOMBRE	FEMINISATION	AGE MOYEN	FORMES	DT CATEGORIE	LICENCES NON CORRESPONDANTES	NON LICENCIES
<u>U7</u>	166	5%	41	48%	25%	42%	7%
<u>U9</u>	166	3%	39	45%	35%	44%	8%
<u>U11</u>	384	2%	36	35%	27%	46%	15%
<u>U13</u>	327	2%	35	47%	24%	43%	10%
<u>U14</u>	66	3%	31	74%	58%	27%	1%
<u>U15</u>	116	1%	33	65%	38%	35%	4%
<u>U16</u>	49	0%	33	61%	32%	29%	4%
<u>U17</u>	84	0%	35	54%	28%	29%	7%
<u>U18</u>	50	0%	39	72%	56%	20%	2%

MERCI AUX CLUBS, A ALRIC ET COLIN !

U14 – Etude sur l'encadrement 2020-2021

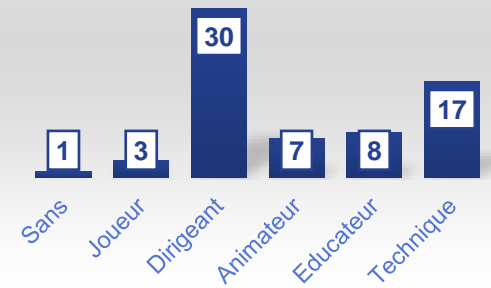
Part homme/Femme U14



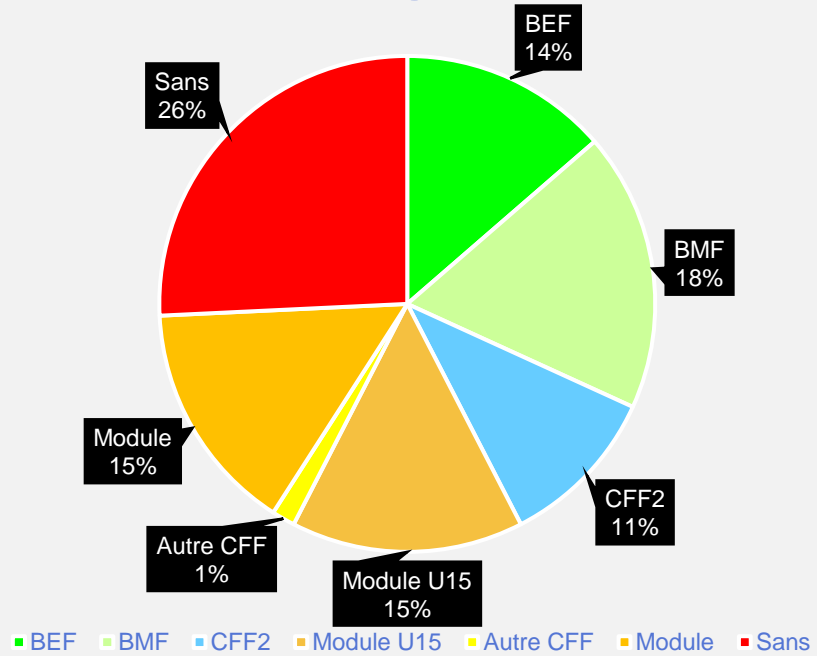
68 encadrants
2 femmes !
Age moyen = 31 ans

68 encadrants
27% des licences ne correspondent pas à la fonction ou à la formation !!!
1 encadrant sans licence !

LICENCES ENCADREMENT U14

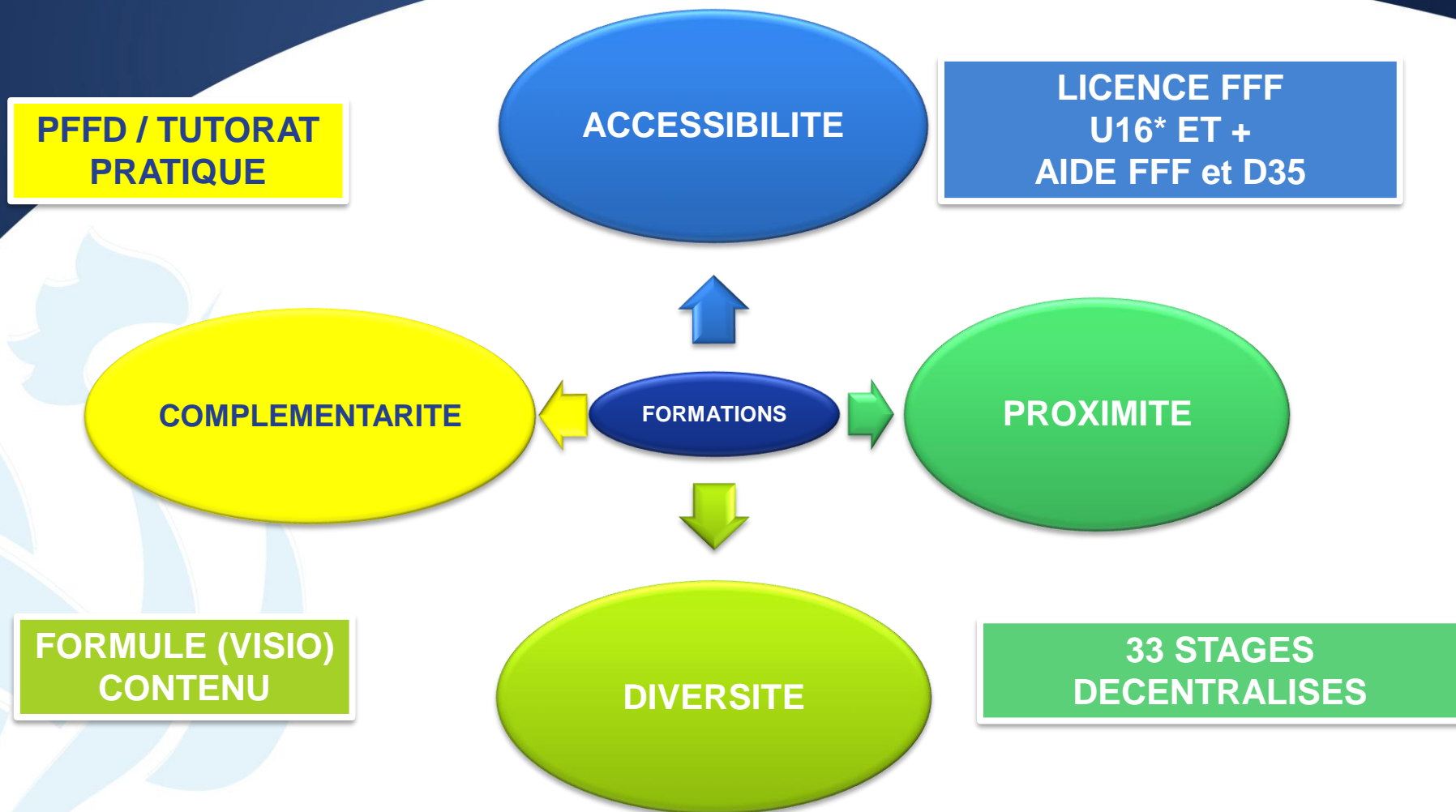


ENCADREMENT U14



68 encadrants
74% avec une formation fédérale !
58% formation en lien avec catégorie U14
32% de TFP





UN REVE...

Une équipe = un éducateur !

L'offre de Formation CFF2

ATTENTION : PLACES LIMITEES



U15 Discontinu (4 x 4 heures)

- 25/27 septembre
- 8/9 octobre

Partie VISIO

U15 Continu (2 x 8 heures)

- 13 avril
- 14 avril

STATUT DES EDUCATEURS = U14-U15
R1 et R2 = CFF2 CERTIFIE

DIPLÔME = CRITERE BRASSAGE

L'offre de Formation Modules U13

Liffré :
22/23 et 28/29 octobre

Lécousse :
4 et 5 novembre

Retiers :
5 et 6 novembre

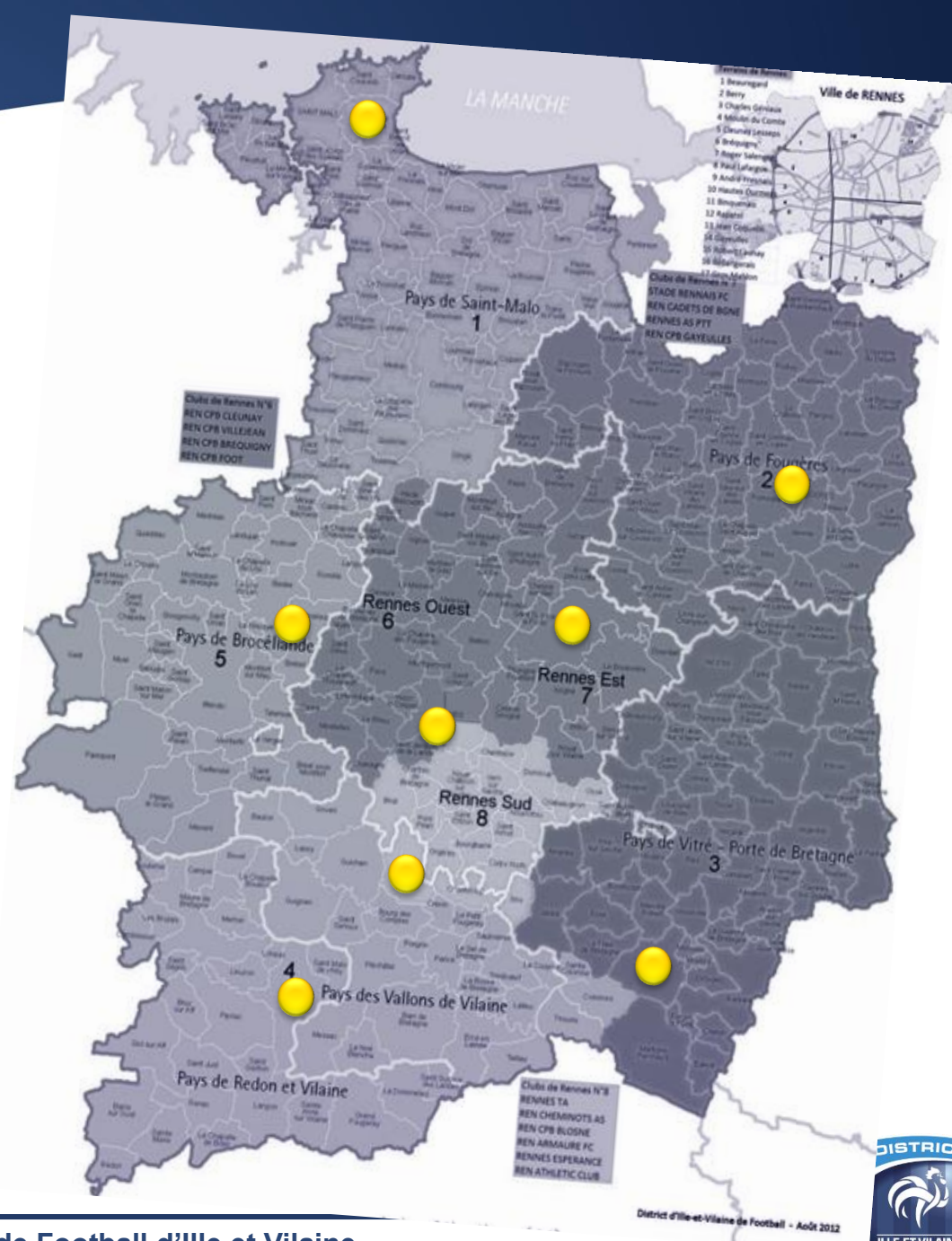
Breteil / Bédée :
12/13 et 19/20 novembre

Rennes :
7 et 8 février

St Méloir :
14 et 15 février

Guipry-Guichen :
1^{er}/2 et 8/9 Avril

Laillé :
29/30 avril et 6/7 mai





**Merci de votre présence.
Au nom de la Commission
des Jeunes, nous vous
souhaitons une bonne
saison !**